

trouve. L'honorable représentant de Québec-Ouest invoque le Règlement. Je vais le prier de bien vouloir me rendre un service. Je ne puis suivre ce qu'il dit en français pour motiver son rappel au Règlement. Je sais qu'il peut s'exprimer en anglais. S'il prend la parole pour poser des questions à l'honorable représentant de Sainte-Marie, qui vient de se rasseoir, je me garderai alors d'intervenir.

M. Dufresne: Pour vous être utile, monsieur le président, je vais relever ses remarques en anglais.

M. Dupuis: Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

M. Dufresne: J'invoque le Règlement en ce moment-ci.

(Traduction)

M. Dupuis: Allez-y.

M. Dufresne: J'aimerais dire à mon ami l'honorable député de Sainte-Marie...

M. Dupuis: Ce n'est pas là un rappel au Règlement.

M. Dufresne: ... que l'axe Drew, Duplessis et Dufresne, dont il parle, existe dans son esprit et dans l'esprit du parti libéral. Si je suis lié à mon chef, je n'y vois aucun inconvénient, car je suis fier de mon chef et je continuerai de suivre mon chef, le chef de l'opposition, où qu'il soit dans notre pays.

M. le président suppléant: A l'ordre! Je ferais remarquer à l'honorable député de Québec-Ouest qu'il s'agit là d'une autre interruption parce qu'il n'accepte pas une observation faite par l'honorable député qui, en principe, a la parole. Si l'honorable député de Québec-Ouest estime que ses remarques ont été mésinterprétées ou que, pour de bonnes raisons, il devrait interrompre, je lui assure qu'il aura l'occasion d'apporter des rectifications,—non pas nécessairement de faire un autre discours,—lorsque l'honorable représentant de Sainte-Marie aura terminé ses observations. Le point soulevé par l'honorable député de Québec-Ouest est un sujet de débat, non pas un rappel au Règlement.

(Texte)

M. Dupuis: Alors, monsieur le président, je ne pensais pas que le député de Québec-Ouest me donnerait raison si tôt en prouvant, une fois pour toutes et définitivement, que l'axe Drew-Duplessis existe réellement dans la province de Québec.

M. Dufresne: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. L'honorable député de Sainte-Marie n'a pas le droit de contrefaire mes paroles. J'ai été assez clair et précis, et il me semble que je parle assez clairement

[M. le président suppléant.]

en cette enceinte pour être bien compris. J'ai dit que cet axe, dont il a parlé, existe seulement dans l'imagination des libéraux; tout de même, je suis fier de suivre mon chef et de voir que mon nom est associé à celui du plus grand premier ministre que la province de Québec ait jamais eu.

M. Dupuis: Monsieur le président, je ne veux pas contrefaire, comme il le dit, ni les paroles ni même le député de Québec-Ouest, car il est déjà assez contrefait. Si j'ai un conseil à lui donner, c'est de rester calme; autrement, il ira rejoindre les trois députés qui, paraît-il, sont malades parce qu'ils ont participé à ce marathon qui dure depuis tant de jours au Parlement.

M. Dufresne: Peut-être pourrait-on demander la même chose au député de Sainte-Marie.

M. Dupuis: Nous allons maintenant continuer nos observations sans nous occuper de celles du député de Québec-Ouest.

Je le répète encore une fois, quand viendront les prochaines élections, il aura le sort qu'il mérite...

M. Dufresne: Vous viendrez, on vous attend.

M. Dupuis: Je suis prêt à vous rencontrer quand vous le voudrez; demain, la semaine prochaine, au moment que vous désignerez et où vous voudrez.

M. Dufresne: Très bien, j'accepte.

M. Dupuis: Vous amènerez votre chef, M. Drew, dont vous êtes si fier.

M. Dufresne: Certainement que j'en suis fier.

M. Dupuis: Et il viendra faire ses déclarations au sujet des allocations familiales et dire que nous sommes une race de vaincus, comme il l'a déjà fait; amenez-le votre chef.

M. Dufresne: Monsieur le président...

M. Dupuis: Amenez-le, nous allons l'attendre.

Continuons maintenant. J'ai donc établi que, dans mon humble opinion, sans aucun doute,...

M. Dufresne: Vous en avez une opinion?

M. Dupuis: ... l'obstruction dont nous sommes actuellement témoins est entraînée par les campagnes électorales actuellement en cours dans deux provinces. Je n'ai pas encore parlé d'élections provinciales...

M. Dufresne: Monsieur le président...

M. Dupuis: Prenez votre temps, monsieur le député de Québec-Ouest, cela s'en vient, nous allons en parler.

Une voix: Vous ne perdez rien pour attendre.